

COMPTE-RENDU DE REUNION
CONSEIL D'ECOLE
Du 13/10/2015

PARTICIPANTS

Présents :

Enseignants : M.GUYOMARD - Directeur,
Mmes DEDIEU, DUCHEMIN,
HORGASSAN, LACOMME, POMMIES.
Municipalité : Mme LAMARQUE –
Adjointe aux écoles, M. PRAT – Adjoint aux
travaux ; M. PAILLES – responsable des
services techniques.
Délégués des Parents élus : Mmes
HUMBLLOT, LANDART, PERARD,
VANOVERBEKE et M. GIL.
D.D.E.N. : Mme POURREUX

Absents :

Inspecteur de l'Education Nationale :
Mme LOUISOR (excusée)
Municipalité : M.BERGERET-TERCQ –
Maire (excusé)
Délégués des Parents élus : Mme SOARES-
FERREIRA (excusée) ; M. PERARD
(excusé)

DESTINATAIRES

Les personnes convoquées
Madame L'Inspectrice de l'Education Nationale

DATE ET LIEU DE LA REUNION

MARDI 13 OCTOBRE 2015
à l'ECOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN D'ARTIX, Salle 7

ORDRE DU JOUR

- Elections des délégués de parents
- Effectifs
- Règlement intérieur
- Réforme des rythmes scolaires
- Travaux engagés et requêtes
- Projet d'école
- APC et aide aux élèves en difficulté
- Aide aux devoirs
- Projets pédagogiques
- Simulations incendie et Seveso et Registre Santé et Sécurité
- Questions diverses

SUJETS ABORDES

Début de la réunion : 18h00

ELECTIONS DES DELEGUES DES PARENTS D'ELEVE(S) DU 10/10/2014 :

- 104 votants sur 192 électeurs inscrits soit 54% de participation.
- 9 bulletins blancs ou nuls. La liste est élue avec 95 suffrages exprimés.
- La classe de CM2 n'est pas représentée.
- Bienvenue aux nouveaux parents élus pour un travail d'équipe construit dans l'intérêt des élèves.

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL D'ECOLE

Du 13/10/2015

EFFECTIFS RENTREE 2015 :

Effectifs : 124 élèves présents.
(CP : 19 ; CE1 : 28 ; CE2 : 26 ; CM1 : 29 ; CM2 : 22).
Rentrée 2016 : 29 CP prévus.

REGLEMENT INTERIEUR 2015/2016 :

-Pas de modification du règlement intérieur. Règlement approuvé par le Conseil d'école à l'unanimité.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Poursuite du dispositif des TAP comme l'an dernier. Pas de remarques.

TRAVAUX ENGAGES ET REQUETES AUX SERVICES TECHNIQUES :

L'équipe enseignante sollicite les services techniques pour accomplir quelques réparations :

- Salle n°4 : 1 chaise à revisser. Possibilité d'avoir la clé du portail d'accès au stade : accordée.
- Refaire le marquage au sol des terrains de jeu de la cour de récréation entre la garderie et le garage à vélo : 1 terrain de basket ; 1 terrain multisports ; 1 cercle et 2 marelles entre le caniveau et les salles de classe.
- Réglage des chasses d'eau des WC filles pour éviter les éclaboussures et le sol glissant : réglage difficile, indiquer aux élèves de ne pas pousser le levier au maximum.
- Ramasser régulièrement les feuilles des arbres pour éviter les accidents (sol glissant) : les arbres vont bientôt être taillés.
- Remise en route du chauffage au début du mois de novembre.
- Pas de gros travaux à signaler, ni de gros matériel à acheter.

PROJET D'ECOLE :

-Un avenant au Projet d'école a été réalisé en attendant la réforme sur la refonte scolaire et le renouvellement des programmes de l'école élémentaire. Deux axes ont été privilégiés :

- 1) L'attention, l'écoute ;
- 2) La résolution de problèmes et le traitement des données mathématiques

Les orientations nationales : 1) Offrir à chaque élève un parcours de réussite (maîtrise des langages ; parcours personnalisé ; le numérique)

2) Garantir l'égalité et développer la citoyenneté (agir contre les déterminismes sociaux et territoriaux, renforcer la transmission des valeurs de la république, développer les partenariats et la culture).

Orientation de l'école : Agir sur la citoyenneté. Mise en place au CM2 d'un module sur la lutte contre le harcèlement à l'école. Mise en place de débats dans les autres classes.

APC ET AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTES :

-L'APC (Aide pédagogique Complémentaire) correspondant à un volume horaire de 36h00 annuel. Cette aide cible 3 objectifs : l'aide aux enfants en difficulté, une aide sur la méthodologie et le travail d'un projet en lien avec le projet d'école.

Ce sont les enseignants qui proposent cette aide aux parents d'élèves en fonction des besoins identifiés. Ces derniers sont libres d'accepter ou de refuser la proposition de l'enseignant.

-D'autres aides peuvent intervenir : les orthophonistes, le RASED (psychologue scolaire et maîtres spécialisés), le CMPP, le CMPEA, la MDPH (explication de ces entités et de leur

COMPTE-RENDU DE REUNION
CONSEIL D'ECOLE
Du 13/10/2015

saisine).

L'AIDE AUX DEVOIRS

Ce service est financé et géré par la Communauté des Communes de Lacq (CCL). Un enfant inscrit doit être présent aux séances sauf raisons médicales. Les intervenants sont recrutés par la CCL (niveau bac + 2 exigé) et ont la responsabilité des enfants de 16h45 à 17h45 le mardi et le jeudi (temps de récréation de 16h45 à 17h00 et temps d'accompagnement aux devoirs de 17h00 à 17h45). Présence de 4 intervenants cette année. Les nouvelles inscriptions devront faire l'objet d'un accord préalable des services de la CCL. 38 enfants sont inscrits en ce début d'année. La sortie de l'aide aux devoirs se fera rue du Galupé.

PROJETS PEDAGOGIQUES DU PREMIER TRIMESTRE :

-Ecole et Cinéma : 3 classes (CE1, CE2, CM2) participent au projet « école et cinéma » qui consiste dans le visionnage de 3 films durant l'année au cinéma le Gabizos de Mourenx avec un travail pédagogique en aval dans les classes.

-Salon du livre : Les élèves de CE2 ont participé à une animation à Orthez (09/10/2015).

-Cross du collège : la classe de CM2 participera au cross du collège (15/10/2015).

-Sortie patrimoine : La classe de CM1 se rendra à Monein (14/10/2015).

-Piscine : Les classes de CM1/CM2 se rendront à la piscine de Mourenx aux mois de novembre et décembre ; Les classes de CP/CE1/CE2 aux mois de janvier-février, le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h10. Concernant la piscine d'Artix, présence des classes de CE1 et CE2 au mois de juin.

-Bibliothèque d'Artix : Les classes de CP, CE1, CE2 se rendront à la bibliothèque pour emprunter des livres et écouter des contes. Les classes de CM1 et CM2 pourront être approvisionnées en livres à la demande.

SIMULATION INCENDIE/SEVESO ET REGISTRE SANTE SECURITE:

-1 simulation incendie effectuée le 22/09/2015 qui s'est bien déroulée (1min pour sortir de l'école et information des élèves sur la conduite à tenir). Un registre « santé et sécurité » est à disposition de tous dans la salle des professeurs. Une fiche de signalement peut-être remplie en cas de problèmes à signaler.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question diverse.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le mardi 22 mars 2016 à 18h00.

Fin de la réunion : 19h30

APPROBATION

Pour le conseil d'école,
le Directeur,
M. GUYOMARD

Pour les délégués des parents d'élèves,
Mme HUMBLLOT

Pour la municipalité,
Adjointe aux écoles,
Mme LAMARQUE